SCEA FERME DU PARADIS
Mme Céline MOUREAU
14 rue de Belloy
95570 Villaines-Sous-Bois

PICHETA
M. Jérôme BOUCHERET
13 Route de Conflans
95480 PIERRELAYE

ATTESTATION

La société PICHETA envisage de solliciter la délivrance d'une autorisation préfectorale complémentaire permettant le stockage de déchets de matériaux de construction contenant de l'amiante dans le cadre de la remise en état de la carrière faisant l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation en date du 18/04/2016.

Je, soussigné, Mme Céline MOUREAU, née le 13/12/1970 à Beaumont-sur-Oise (95), représentant la SCEA Ferme du Paradis au titre de gérant, dont le siège social est sis 14 rue de Belloy à Villaines-sous-Bois, m'engage,

Conformément aux dispositions des articles 7 et 39 de l'arrêté ministériel du 15 février 2016 et afin d'éviter tout usage des terrains incompatible avec l'installation de stockage de déchets non dangereux, à ne pas construire ou laisser construire sur mes terrains en propriété et en exploitation situés dans une bande de 100m autour du site, et ce pour la durée d'exploitation et de suivi post-exploitation telle qu'elle sera définie par l'arrêté préfectoral d'autorisation à intervenir.

Les parcelles et le périmètre concernés sont identifiés dans le tableau ci-dessous et en annexe.

COMMUNE	SECTION	PARCELLE	STATUT
MAFFLIERS	ZB	78	EXPLOITANT
	ZB	31	
	ZB	27	
	ZB	86	
SAINT MARTIN DU TERTRE	ZA	13	
	ZA	14	
	C	215	
MAFFLIERS	ZB	28	PROPRIETE
	ZB	29	
SAINT MARTIN DU TERTRE	C	60	
	ZA	21A	
	ZA	21B	
	ZA	10	
	ZA	11	
	ZA	15	

01

Les dispositions de la présente attestation sont acceptées par la représentante de la SCEA Ferme du Paradis moyennant le versement d'une indemnité unique et forfaitaire d'un montant de **€, correspondant à une surface de bande d'isolement de 86 982 m².**

Ce règlement interviendra à la date d'obtention de l'arrêté d'exploitation ISDND, purgé de tout recours.

Il est précisé que conformément aux dispositions de l'article 561 D 3° du Code Général des Impôts, les indemnités ne rentrent pas dans le champ d'application sur la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

Fait en 3 exemplaires,
Le 20 septembre 2018
A Villaines sous Bois

SCEA FERME DU PARADIS MME Céline MOUREAU	La Société PICHETA M. Jérôme BOUCHERET

ENTREPRISE PICHETA
S.A.S. au capital de 102 548 €
13, route de Conflans - tél. : 01 34 64 34 34
95480 PIERRELAYE
R.C.S. Pontoise B 317 896 652